

## Adeline Fabre : « Le schéma minier renvoie à des problématiques auxquelles le CNRT devrait pouvoir répondre. »

Après un parcours professionnel qui l'a fait voyager de l'Australie à la Chine en passant par la France et les Etats-Unis, Adeline Fabre est nommée directrice de la Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie (Dimenc) en septembre 2006. C'est en cette qualité qu'elle représente le Président du Gouvernement au comité scientifique du CNRT, formé de quinze membres.

**Mines : Quel lien entretient la Dimenc avec le CNRT ?**

Adeline Fabre : La Dimenc a soutenu depuis longtemps le projet de création du CNRT, demandé par les professionnels des Mines. Nous avons participé, en l'occurrence, à la rédaction de différents documents constituant cet organe, porté à l'origine par le haussariat et Fabrice Colin, directeur de l'IRD. Nous sommes intervenus en tant que conseillers techniques notamment sur l'élaboration de la programmation scientifique afin de dégager les axes de recherche du CNRT qui se divisent entre : nickel et société, nickel et environnement et nickel et technologie. Cette participation a été instaurée également en lien avec le schéma minier car ce dernier renvoie à des problématiques auxquelles le CNRT devrait pouvoir répondre.

**Mines : En tant que directrice de la Dimenc et membre du conseil scientifique, comment intervenez-vous au sein du CNRT ?**

Adeline Fabre : Le Président du Gouvernement représente le gouvernement à l'assemblée générale et au conseil d'administration. Quant à moi, je représente le président du gouvernement au conseil scientifique. Je transmets ainsi des éléments dont le président du gouvernement a besoin. Etre membre du conseil scientifique est une expérience très enrichissante. Il est très important pour moi de veiller à ce que les questions posées ou les thèmes envisagés dans la programmation scientifique soient bien

compris et traités dans le cadre des différents programmes de recherche qui sont élaborés.

**Mines : Les échanges doivent être également facilités dans la mesure où le directeur du CNRT, Bernard Robineau, a travaillé à la Dimenc ?**

Adeline Fabre : Effectivement. Bernard Robineau était géologue au service géo-

prendre ses besoins et attentes et de participer en intelligence à la mise en place de ses programmes de recherche. Le contact est d'autant plus facilité puisqu'il connaît les acteurs de la Dimenc et les projets d'expérimentation qui ont déjà été étudiés par nos services, comme par exemple, la problématique de la gestion des eaux sur mines.



**Mines : Une journée du CNRT a été organisée en août pour définir les thèmes à retenir dans les trois axes de recherche. Quels sont ceux que la Dimenc a particulièrement appuyés ?**

Adeline Fabre : Cette journée avait pour objet de réunir toutes les attentes en matière de programmation scientifique. En tant que représentante du président du gouvernement au conseil scientifique du CNRT, j'ai en amont rassemblé les différents acteurs des services gouvernementaux qui pouvaient avoir des questions en relation avec les axes de recherche. J'ai travaillé bien évidemment avec mes services sur les aspects plus miniers, géologiques, techniques et environnementaux, des thématiques que l'on gère au quotidien, mais j'ai rencontré également la direction des affaires culturelles pour les aspects sociaux et économiques, la direction de l'eau, et la direction des affaires sanitaires et sociales pour la partie amiante. Nous avons ainsi collaboré ensemble sur la rédaction de plusieurs fiches d'orientation sur chacun des trois axes, présentées à l'occasion de cette journée. Mon objectif était de relayer et de présenter les demandes de l'ensemble du gouvernement et pas seulement celles de la

Dimenc. Et, en particulier, de développer des demandes concernant le volet nickel et société. Ce volet était le moins développé en comparaison avec le volet nickel et technologie, très demandé par les mineurs, ou le volet nickel et environnement. Quand j'ai repris le schéma minier, je me suis aperçue que nous manquions de grandes publications de synthèse sur la thématique nickel et société. Or, il est essentiel pour nous, dans le cadre de la politique minière, de comprendre comment un projet minier s'insère dans son environnement social afin d'éclairer les décideurs sur leur choix tout en tenant compte des problématiques sociales en Nouvelle-Calédonie. Il convient de se poser à chaque fois des questions sur le tissu social existant, sur l'impact social et économique d'un projet minier pour mieux l'élaborer et impliquer les populations locales. Nous avons élaboré la partie du schéma minier sur l'impact social et économique d'un projet minier en soulignant ces grands points d'interrogations, en espérant que le CNRT puisse les résoudre.

**Mines : Le budget du CNRT -5 millions d'euros sur cinq ans- étant défini et limité, toutes les demandes ne pourront pas être retenues.**

Adeline Fabre : Les demandes ont été priorisées. Certaines dans le domaine nickel et technologie n'ont pas été envisagées car elles coûtaient trop cher pour des résultats qui n'apparaissent pas si intéressants ou ne répondaient pas aux souhaits d'une majorité.

**Mines : Dans la mesure où le CNRT regroupe à la fois des industriels, des acteurs politiques et administratifs et des chercheurs, les attentes de ses différents membres ne se rejoignent pas forcément ?**

Adeline Fabre : C'est toute la difficulté du CNRT qui, en l'occurrence, a été mise en évidence dès sa création. Cette difficulté perdurera car les aspirations sont différentes, même au sein du collège des mineurs, des collectivités ou du collège des scientifiques. Mais, en parallèle, se dessine, dans le cadre d'une réglementation qui évolue, une prise de conscience commune des mineurs et collectivités de collaborer sur des thématiques essentielles comme la préservation de l'environnement ou l'anticipation des problèmes et des besoins des générations futures. Au final, c'est un travail de collégialité participatif intéressant où chacun s'investit



et s'implique pour que les programmes scientifiques soient adoptés et engagés au plus vite. Nous nous sommes réunis régulièrement depuis la journée du CNRT afin de rédiger et de lancer les appels d'offre pour la première année, voire les deux premières.

**Mines : Quels sont donc les programmes et les appels d'offre qui ont été arrêtés ?**

Adeline Fabre : Si le comité scientifique a validé en décembre les appels d'offre sur le fond, ils n'ont pas été présentés au conseil d'administration, donc ils ne sont pas encore arrêtés. Cela devrait être validé par le conseil d'administration, fin janvier. Les programmes du CNRT vont enfin démarrer en 2009. Cela a pris effectivement du temps mais c'est inhérent à ce genre de structure. Ces premiers appels d'offre ainsi que les recherches qui en découlent sont d'une extrême importance car il en va de la pérennité du CNRT. Cet organisme a une durée de vie limitée dans ses statuts, jusqu'à fin 2011, et pour qu'il se renouvelle il faut que cette première étape soit un succès.

**Mines : Bernard Robineau évoquait que le CNRT devait viser l'excellence...**

Adeline Fabre : On doit toujours viser l'excellence. Mais, je dirais plutôt que le CNRT doit avant tout avancer pas à pas dans les étapes. Et, à chaque pas, être excellent. Le CNRT est une structure originale au sein de laquelle nous expérimentons une façon de travailler nouvelle avec des moyens nouveaux. Sa pertinence prend tout son sens dans l'élaboration de programmes de recherche très poin-

tus et précis.

**Mines : Ces recherches pourront-elles avoir valeur d'exemple à l'étranger ?**

Adeline Fabre : Les résultats des recherches seront utilisés en premier lieu par les différents membres du CNRT. Ils permettront éventuellement de réviser le schéma minier ou de faire évoluer les techniques en interne de contrôle des projets miniers. Ils entraîneront également des questions supplémentaires et spécifiques aux problématiques de la Nouvelle-Calédonie, comme par exemple celle de l'amiante. Pour que ces recherches soient divulguées à d'autres collectivités et sociétés minières à l'étranger, elles doivent être avant tout exemplaires. Les questions sur l'exploitation, le traitement du nickel ou son impact sur le plan social et sur l'environnement sont universelles. Dialoguer et tisser des liens d'échange sur des problématiques communes avec des partenaires étrangers ne peuvent qu'être enrichissants. Pour conclure, je suis extrêmement confiante sur la qualité des résultats des recherches qui devraient pour les premiers aboutir dans deux années.

Propos recueillis par Frédérique de Jode.